5 000 $ EN CARTES-CADEAUX D'ÉPICERIE À GAGNER!

Faites le plein de soleil... et d'épicerie!



CONDITIONS DE LA PROMOTION

Voyages Bergeron, Sunwing et Vacances Westjet Québec vous gâtent pour les Fêtes!

Plus de soleil. Plus de cadeaux. Plus pour vous.

> **Faites le plein de soleil... et d'épicerie!**
> Réservez un forfait vacances Sunwing ou Vacances WestJet Québec avec Voyages Bergeron et courez la chance de gagner l'une des 10 cartes-cadeaux d'épicerie de 500 $, pour une valeur totale de 5 000 $ en prix!

Conditions de l'offre

- Période de réservation : du 27 novembre au 3 décembre 2026 inclusivement.
- Dates de voyage : du 28 novembre 2026 au 30 avril 2027 inclusivement.
- Forfaits admissibles : tous les forfaits vacances Sunwing et Vacances WestJet Québec, au départ d'un aéroport situé dans la province de Québec et respectant les conditions de l'offre.
- Durée du séjour : minimum de 7 nuits, sans durée maximale.
- Prix minimum : aucun prix minimum requis.
- Offre applicable uniquement aux nouvelles réservations individuelles admissibles.
- Non applicable aux réservations de vols seulement, d'hôtels seulement ou de groupe.

Comment participer?

Réservez un forfait vacances admissible pendant la période promotionnelle, directement sur www.voyagesbergeron.com ou auprès de l'un de nos conseillers en voyages.

Toute réservation admissible sera automatiquement inscrite au concours. Aucun code promotionnel n'est requis.

Une participation par réservation, peu importe le nombre de voyageurs ou l'occupation.

Aucun achat requis. Pour participer sans effectuer de réservation, consultez les modalités de participation sans achat ci-dessous.

Description des prix

- 10 cartes-cadeaux d'épicerie d'une valeur de 500 $ chacune.
- Valeur totale des prix : 5 000 $ CA.
- Limite d'un prix par gagnant.
- Les prix ne sont ni échangeables contre de l'argent ni substituables à la demande du gagnant.
- Les cartes-cadeaux sont soumises aux conditions d'utilisation de leur émetteur.

5 000 $ EN CARTES-CADEAUX D'ÉPICERIE À GAGNER!

Faites le plein de soleil... et d'épicerie!



Modalités du tirage

Un tirage au sort sera effectué le jeudi 10 décembre 2026 parmi l'ensemble des participations admissibles reçues afin de sélectionner dix (10) gagnants potentiels.

Les chances de gagner dépendent du nombre total de participations admissibles reçues.

Les personnes sélectionnées seront contactées par Voyages Bergeron et devront répondre correctement, sans assistance, à une question d'habileté mathématique avant d'être déclarées gagnantes.

Les personnes sélectionnées disposeront de sept (7) jours civils suivant la première tentative de communication pour réclamer leur prix. À défaut, un nouveau tirage pourra être effectué.

Admissibilité

Le concours est ouvert aux résidents de la province de Québec âgés de 18 ans et plus.

Les employés de Voyages Bergeron, de Sunwing et de Vacances WestJet Québec, ainsi que les membres de leur famille immédiate et les personnes résidant à la même adresse, ne sont pas admissibles.

Participation sans achat

Aucun achat n'est requis pour participer au concours.

Pour participer sans effectuer de réservation, transmettez par la poste votre nom complet, votre adresse postale, votre adresse courriel et votre numéro de téléphone à l'adresse suivante :

Voyages Bergeron
Concours des Fêtes - Semaine 2
7725, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2R 2E9

Les demandes de participation doivent être postées au plus tard le 3 décembre 2026, le cachet de la poste faisant foi, et être reçues au plus tard le 9 décembre 2026.

Les participations incomplètes, illisibles ou ne respectant pas les délais prescrits ne seront pas admissibles.

Les participations sans achat seront incluses dans le même tirage et bénéficieront des mêmes chances de gagner par participation valide.

5 000 $

EN CARTES-CADEAUX D'ÉPICERIE À GAGNER!

Faites le plein de soleil... et d'épicerie!



Conditions générales

Les réservations admissibles doivent respecter l'ensemble des conditions de l'offre. Les réservations annulées avant le tirage ne seront pas admissibles au concours, sans incidence sur les participations valides soumises sans achat.

Les renseignements personnels recueillis dans le cadre du concours seront utilisés aux fins de son administration et de la remise des prix, conformément à la politique de confidentialité applicable.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier, de suspendre ou d'annuler le concours lorsque les circonstances le justifient, sous réserve des lois applicables.